

L'ajournement

Depuis 1984, nous avons été élus pour notre responsabilité financière. Nous avons négocié l'Accord de libre-échange pour protéger les travailleurs. Je respecte l'opinion du chef de l'opposition qui veut le renégocier. Qu'est-ce qu'il va renégocier?

La TPS, qu'on veut supprimer, est indispensable au maintien des programmes sociaux, comme le savent les Canadiens. Et on la remplacerait par quoi?

Dans le peu de temps dont je dispose, je dirais que ces messieurs d'en face, monsieur le Président, ne font que jeter de la poudre aux yeux des Canadiens lorsqu'ils s'adressent à eux ou lorsqu'ils posent des questions à notre gouvernement qui, lui, déclare depuis 1984 qu'il faut être réalistes. Ce n'est pas leur cas. En ce qui concerne la TPS, j'aimerais demander au chef de l'opposition de combien serait la nouvelle taxe et quelle forme elle prendrait.

M. Alex Kindy (Calgary-Nord-Est): Monsieur le Président, ma question porte sur le projet de loi C-21. J'aimerais demander au député s'il pense que ce dernier va résoudre le problème de la dette et du déficit du Canada, s'il s'attaque à ce problème. C'est une question très simple.

M. Dingwall: Monsieur le Président, je veux féliciter mon collègue pour sa question très intelligente, très avisée et très sage. Je ferai preuve des mêmes qualités que lui en lui répondant de cette manière: non, le projet de loi va faire très peu, sinon rien, en ce qui concerne l'endettement.

Je veux remercier le député d'en face, qui a pris la parole à la Chambre, comme moi, pour condamner ces socialistes, ces néo-démocrates de l'ancien CCF qui viennent ici, pleins d'hypocrisie, comme le député en conviendra, j'en suis sûr, pour faire des remarques scandaleuses sur le rôle de l'opposition officielle et, dans une certaine mesure, sur celui du gouvernement.

Je veux dire à mon collègue qu'il devrait savoir que, quand il parle de la TPS, c'était son gouvernement qui avait hérité d'une dette, dit-on, de quelque 187 milliards de dollars et que l'endettement est aujourd'hui bien supérieur à 400 milliards de dollars. Aussi, quelque chose a dû se passer depuis huit ans.

Nous avons une pléthore de nouvelles taxes—en fait, plus de 32 nouvelles taxes—pour accabler les Canadiens.

Le gouvernement disait qu'il instituait ces impôts pour obtenir des recettes supplémentaires, mais le déficit a doublé sous les conservateurs. Le ministre du tourisme vient d'arriver à la Chambre. Il voudra peut-être dire également quelques mots, mais c'est le gouvernement qui a promis en 1984 et 1988 d'être un bon gestionnaire des deniers publics.

Nous avons tout vu, sauf une bonne gestion des deniers publics. Nous avons vu toutes sortes d'exemples de gaspillage que nous avons dénoncés à la Chambre des communes. J'espérerais seulement que les députés d'en face changeraient de conduite aussi rapidement que possible, puis qu'ils donneraient aux Canadiens la possibilité qu'ils souhaitent tant, c'est-à-dire de voter de sorte que le gouvernement soit alors en mesure de prouver qu'il a raison et que nous avons tort. J'aimerais beaucoup avoir cette possibilité.

• (1700)

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion adoptée avec dissidence.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la troisième fois et adopté.)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité avec l'article 38 du Règlement.

LES PÊCHES

L'hon. Roger C. Simmons (Burin-Saint-Georges): Monsieur le Président, se peut-il qu'il y ait encore au Canada quelqu'un qui ne sache pas que les pêches de l'Atlantique traversent une crise extrêmement grave, que nos stocks de poisson sont pillés et que des milliers